

Â« Victoire Â» : deux soirÃ©es de collecte de fonds pour des soldats israÃ©liens annulÃ©es

Description

Deux soirÃ©es de soutien de lâ??association Beit Halochem, accusÃ©e de faire la promotion du gÃ©nocide Ã Gaza, ont Ã©tÃ© annulÃ©es sous la pression des militant-es.

Par lâ??Agence MÃ©dia Palestine, le 27 octobre 2025



Lâ??association Beit Halochem se prÃ©sente comme Â« la maison des combattants Â» et offre un soutien matÃ©riel aux soldat-es blessÃ©-es de lâ??armÃ©e israÃ©lienne. En tant quâ??association loi 1901, elle peut proposer Ã ses donateur-ices un abattement dâ??impÃ´ts en Ã©change des contributions des citoyen-nes franÃ§ais-es qui le souhaitent.

Si son site internet se targue de proposer Â« une multitude de services, de thÃ©rapies et dâ??activitÃ©s pour aider nos hÃ©ros Ã reprendre le cours normal de leur vie Â», aucune prÃ©cision nâ??est apportÃ©e quant Ã dâ??Ã©ventuels contrÃ´les pour sâ??assurer que ces Â« hÃ©ros Â»

nâ??aient pas commis de crimes de guerre.

Les enquÃªtes sont pourtant formelles, des crimes de guerre sont commis par des soldat-es israÃ©lien-nes Ã lâ??Ã©gard des Palestinien-nes depuis des dÃ©cennies, et depuis deux ans IsraÃ«l perpÃ©tue un gÃ©nocide Ã Gaza, ce quâ??a confirmÃ© la plus haute instance de lâ??ONU en septembre dernier.

Câ??est prÃ©cisÃ©ment ce que dÃ©noncent les militant-es des organisations de solidaritÃ© avec la Palestine de Marseille et de Paris, qui ont appelÃ© Ã se mobiliser contre la tenue de deux soirÃ©es de levÃ©e de fonds de lâ??association, qui devaient se tenir respectivement le mardi 28 octobre Ã Marseille et mercredi 29 octobre Ã Neuilly-sur-Seine.

Alors que des rassemblements de protestations Ã©taient annoncÃ©s, la France Insoumise sâ??est saisie de lâ??affaire, le dÃ©putÃ© Thomas Portes dÃ©clarant sur son compte X que Â« nous nâ??avons aucune larme Ã verser pour ces soldats, au moment oÃ¹ lâ??armÃ©e israÃ©lienne a massacrÃ© des milliers de femmes, dâ??enfants, de journalistes, dâ??humanitaires et de civils innocents Â».

Â« La France ne doit pas accueillir des rÃ©unions qui font la promotion de femmes et dâ??hommes ayant participÃ© Ã perpÃ©trer un gÃ©nocide Â», conclue le dÃ©putÃ©, qui qualifie d' Â»hallucinant Â» le fait quâ??un abattement fiscal puisse Ãªtre proposÃ© en Ã©change dâ??un don destinÃ© Ã unÂ·e soldatÂ·e Â« ayant participÃ© Ã perpÃ©trer un gÃ©nocide Â».

France Info annonce aujourdâ??hui lâ??annulation de cette soirÃ©e, ce dont le militant-es se rÃ©jouissent tout en appelant Ã rester mobilisÃ©Â·es. Ce sont en effet les organisateur-ices qui ont dÃ©cidÃ© de lâ??annulation et non la prÃ©fecture, et aucune disposition nâ??a Ã©tÃ© prise pour empÃªcher la dÃ©fiscalisation des dons Ã destinations des vÃ©tÃ©rans israÃ©liens.

En juillet dernier, la FÃ©dÃ©ration internationale pour les droits humains (FIDH), qui regroupe 188 organisations dans 116 pays, a dÃ©posÃ© une plainte avec constitution de partie civile auprÃ¨s du pÃ´le Â« crimes contre lâ??humanitÃ© Â» du tribunal judiciaire de Paris contre deux ressortissants franco-israÃ©liens, accusÃ©s dâ??avoir commis des exÃ©cutions sommaires Ã Gaza, entre novembre 2023 et mars 2024.

Soutenue dans son effort par de nombreuses organisations palestiniennes de dÃ©fense des droits humains, la FIDH dÃ©nonÃ§ait que des centaines de soldats de lâ??armÃ©e israÃ©lienne potentiellement impliquÃ©s dans des crimes internationaux commis Ã Gaza possÃ¨dent une double citoyennetÃ© franco-israÃ©lienne, sans que le parquet anti-terroriste, compÃ©tent en matiÃ¨re de crimes de guerre et de crimes contre lâ??humanitÃ©, nâ??ait ouvert dâ??enquÃªte.

date crÃ©Ã©e
2025/10/27